

ABDOU Avocats Associés

Management des risques — Défense globale
Hygiène-sécurité, pénal, social, environnemental



OPUS DE
PRESENTATION

HISTORIQUE

Le cabinet ABDOU Associés dispose de compétences reconnues dans la gestion globale des risques juridiques en entreprise. Travaillant exclusivement pour le compte d'entreprises, le cabinet intervient exclusivement en droit de la sécurité sociale, droit du travail, droit pénal du travail, et droit de l'environnement avec une activité historique en matière d'accidents du travail et des maladies professionnelles.

En effet, Maître Mohamad ABDOU, titulaire d'un doctorat d'Etat portant sur le droit des maladies professionnelles en France et dans les pays de la CEE, soutenu en 1984, a été l'un des précurseurs en matière de contentieux technique et général relatifs aux risques professionnels.

Le cabinet a connu une croissance régulière tant en termes d'acquisition de clientèle que de domaine de compétences. Ainsi, l'arrivée de Maître Valéry ABDOU en 2008, assurant la gérance de la SELARL à compter de 2013 et faisant évoluer l'équipe du cabinet, a été l'opportunité de développer notre offre à destination des compagnies d'assurance et de courtage.

A ce jour, saisis quotidiennement de problématiques juridiques complexes, nous conseillons, assistons et, le cas échéant, défendons nos clients en proposant une stratégie globale intégrant le risque pénal et prud'homal ainsi que les enjeux en droit de la sécurité sociale, susceptibles de se rencontrer dans un même dossier.

L'implication du cabinet s'illustre par sa réactivité et sa rigueur dans l'analyse de chaque demande.

01. COMPOSITION

Le cabinet est composé de dix collaborateurs : trois avocats, quatre juristes, une responsable administrative et financière, deux secrétaires.

Maitre Valéry ABDOU : avocat, chargé d'enseignement et formateur.

Domaines de prédilection : droit pénal du travail, faute inexcusable, gestion de crise sociale et médiatique, contentieux à fort enjeu financier.

Secteurs d'intervention : tertiaire, industrie, bâtiment.

Sylviane ALCARAZ : responsable administrative et financière, au cabinet depuis 1999.

Maitre Grégory MAZILLE : avocat, au cabinet depuis 2004.

Domaines de prédilection : amiante, cancers professionnels.

Secteurs d'intervention : chimie, pétro-chimie, énergie, aéronautique.

Maitre Ludivine MARTIN : avocat et chargée d'enseignement, au cabinet depuis 2015.

Domaines de prédilection : contentieux sociaux, risques psychosociaux.

Secteurs d'intervention : bâtiment, sécurité, industrie, grande distribution.

Marylène QUERY : juriste en droit social, au cabinet depuis 2006.

Domaines de prédilection : contentieux sécurité sociale.

Secteurs d'intervention : intérim, logistique, bâtiment.

Lise RASPAIL : doctorante et chargée d'enseignement, au cabinet depuis 2017.

Domaines de prédilection : publications, formations.

Patrice ALEX : juriste, au cabinet depuis 2018.

Domaines de prédilection : contentieux sécurité sociale.

Secteurs d'intervention : intérim, bâtiment, métallurgie.

Marie DOBREMETS : juriste en droit social, au cabinet depuis 2020.

Domaines de prédilection : contentieux sociaux.

Secteurs d'intervention : industrie, transport.

Charlène GARNIER : secrétaire juridique et comptable, au cabinet depuis 2012.

Ani ARTAN : secrétaire juridique, au cabinet depuis 2018.

02. ORGANISATION

Le cabinet propose un fonctionnement par équipe. Deux équipes principales en droit de la sécurité sociale et droit du travail sont constituées. Maître Valéry ABDOU assure personnellement la gestion des dossiers en droit pénal du travail.

Chaque interlocuteur ou entité dispose d'une ou deux personnes dédiées, en complément de Maître ABDOU, connaissant tant la spécificité de l'activité en cause que les exigences organisationnelles de celle-ci, afin d'assurer une continuité dans le traitement des demandes, le suivi des procédures d'instruction en cours et la mise en état des contentieux.

Par ailleurs, et afin d'assurer pleinement sa mission, l'ensemble des membres du cabinet reste disponible pour répondre à toute sollicitation urgente dans les meilleurs délais.

Ainsi, le cabinet ABDOU centralise, contrôle et maîtrise l'ensemble des prestations sollicitées.

Fort de la maîtrise de compétences juridiques et organisationnelles, le cabinet ABDOU a su être, et rester, le conseil privilégié de grands groupes et entreprises appréciant par ailleurs sa dimension familiale et sa disponibilité, en nous témoignant régulièrement de leur confiance.

03. RAYONNEMENT

Historiquement basé à Lyon, le cabinet ABDOU Associés dispose d'un bureau sur Paris afin de conserver une proximité avec l'ensemble de ses clients.

Par ailleurs, la constitution d'un réseau national nous permet de disposer d'un relais de correspondant devant près de 50 juridictions.

La constitution de ce réseau et sa stabilité, résultent de notre expérience dans l'appréciation tant de la disponibilité de nos correspondants que de leur réactivité pour la gestion de la mise en état des procédures.

04. ACTIVITÉS CONTENTIEUSES

Le cabinet ABDOU Associés réalise des prestations de conseil et représentation en justice pour ses clients (entreprises, compagnies d'assurances et de courtage), dans les matières du droit social, droit pénal, droit environnemental avec une dominance pour le contentieux de la Sécurité sociale.

Assurant la représentation de ses clients devant les juridictions, le cabinet est amené à assurer près de 100 audiences par mois.

Contentieux en droit de la sécurité sociale :

- contentieux général : inopposabilité, demande d'expertise, faute inexcusable etc...
- contentieux technique : contentieux de tarification, contestation taux d'incapacité etc...

Contentieux prud'homal :

- relations collectives : contentieux électoral, droit d'alerte CHSCT, etc...
- relations individuelles : contentieux salarié protégé, remise en cause forfait jours, discrimination, positionnement conventionnel et égalité de traitement, harcèlement, burn-out, droit disciplinaire, rupture conventionnelle, inaptitude, préjudice d'anxiété etc ...

Contentieux pénal : audience correctionnelle et / ou tribunal de police

- infractions au code du travail : hygiène sécurité, délit d'entrave, responsabilité pénale mandataire social etc...
- infractions au code pénal : blessures involontaires, homicide involontaire etc...
- infraction au code de l'environnement : pollutions, ICPE, traitement des déchets etc...

05. FORMATION

Le Cabinet est référencé en tant qu'organisme de formation et intervient à ce titre auprès de ses clients mais également pour d'autres entreprises. De plus, le Cabinet assure des interventions dans le cadre de partenariats avec des compagnies d'assurance et de courtage et, des organismes spécialisés dans la maîtrise des risques.

Les formations dispensées s'articulent autour des quatre domaines de compétences : droit de la sécurité sociale, droit du travail, droit pénal du travail et droit de l'environnement.

En 2020, le Cabinet a développé et pérennisé ses rendez-vous d'information dans le cadre de l'organisation de webinaires tout au long de l'année.

06. RÉFÉRENCIEMENT

Le Cabinet est référencé auprès de plusieurs compagnies d'assurance et de courtage.

En dehors du référencement, le cabinet est sollicité directement par les assurés, ses clients par ailleurs, qui le recommandent auprès des compagnies pour assurer la défense de leurs intérêts.

Notre politique de facturation s'adapte à la grille tarifaire indiquée par les compagnies. En l'absence de celle-ci, nous proposons un taux horaire préférentiel eu égard au volume de dossier susceptible de nous être transmis.

www.cabinet-abdou.fr



Bureau de Lyon

12 quai Jules Courmont 69002 Lyon — 04 72 83 77 77

Bureau de Paris

3 rue Washington 75008 Paris